



Limoges, le 14/01/2022

**SAIIO**  
Référence n° VS/CP/ n°21/22-042

Affaire suivie par :  
Véronique Soulié  
  
Tél : 05 55 11 43 39  
Mél : ce.saiio@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux  
CS 23124  
87031 Limoges cedex 1

La rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
Mesdames et Messieurs les principaux de collège  
Mesdames et Messieurs les proviseurs de LEGT

s/c de Madame la directrice académique et Messieurs  
les directeurs académiques

**Objet : Internat d'excellence au sein de l'académie de Limoges**

Avec la labellisation de 11 internats d'excellence, l'académie de Limoges s'est inscrite pleinement dans la dynamique nationale : renforcer l'égalité des chances et dynamiser les territoires.

Chaque internat d'excellence est construit autour d'un projet pédagogique et éducatif. Dans ce cadre, un accompagnement est mis en place afin de garantir aux collégiens et aux lycéens une réponse au plus près de leurs besoins éducatifs, culturels et pédagogiques.

L'internat d'excellence s'adresse à tous les collégiens et lycéens de l'académie motivés, qui souhaitent travailler dans un cadre propice à leur réussite scolaire, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités. Toutes les conditions sont mises en œuvre pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.

Ces internats peuvent également répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leur scolarité. Ces difficultés peuvent être d'ordre géographique, familial, pédagogique ou social.

Tous les élèves peuvent candidater pour intégrer un internat d'excellence, quels que soient leurs résultats scolaires.

Afin d'agir positivement sur les parcours du plus grand nombre de jeunes de notre académie, et de s'inscrire collectivement dans la valorisation de l'action des internats d'excellence, deux typologies d'actions sont à mener :

- Accompagner / Valoriser :
  - Il vous appartient de repérer avec vos équipes les élèves dont vous aurez identifié tout le bénéfice qu'ils pourraient retirer d'une admission dans l'un de ces internats pour la prochaine rentrée, pour les encourager à candidater. Une attention particulière sera portée aux jeunes issus des QPV ou résidant en territoire rural éloigné des sites scolaires.
  - Lors des conseils de classes et des rencontres avec les parents, vous pouvez indiquer l'existence de ces leviers de réussite des élèves.
- Communiquer / Informer :
  - Il convient d'informer l'ensemble des familles de la liste des internats d'excellence de notre académie.  
Vous trouverez, en annexe à ce courrier, une communication dont l'objectif est de permettre d'aborder les questions sur l'internat d'excellence et de découvrir les projets variés auxquels les internats de l'académie répondent.
  - Des immersions du type « j'essaie l'internat » et les journées portes ouvertes peuvent être mobilisées pour faire connaître et accompagner la réflexion de l'élève et des familles sur ce projet.

Le dossier complet rassemblant l'ensemble des procédures (élèves, établissement d'origine et commission) ainsi que le calendrier de la procédure vous seront transmis au retour des congés d'hiver.

En amont des opérations d'affectation, une commission départementale sera réunie afin de sécuriser les candidatures qui seront retenues en internat d'excellence, sous réserve des résultats de l'affectation dans l'établissement porteur et de la capacité de l'internat.

Je vous remercie vivement pour votre implication, la vôtre et celle de vos équipes, afin que nos internats d'excellence concourent pleinement à l'égalité des chances, à la mobilité de nos jeunes, et au dynamisme de chacun des territoires de notre académie.

Carole Drucker-Godard



**Vous trouverez ci-dessous la liste des internats d'excellence de l'académie de Limoges.**

En Corrèze :

- Lycée Simone Veil de Brive
- Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allassac
- Collège Gaucelm Faidit d'Uzerche,
- Collège Albert Thomas d'Egletons,
- Lycée Caraminot d'Egletons.

Dans la Creuse :

- Lycée des métiers du bâtiment de Felletin
- Lycée Bourdan de Guéret,
- Cité scolaire Eugène Jamot d'Aubusson,

En Haute Vienne :

- Cité scolaire Darnet de Saint Yrieix,
- Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges,
- Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat.